



Quimper, le 8 mars 2010

La CGT, sa force, c'est vous !
02.98.76.65.65
6 rue de Kerhuel à Quimper
cgt@cg29.fr

PETITION

Monsieur le Président du Conseil Général,

Vous avez supprimé postes d'adjoints techniques dans notre collège. Les absences ne sont pas compensées. Nous nous retrouvons, certains jours, à devoir assurer le service avec agents en poste, soit.....agents de moins que lorsque nous étions employés par l'Éducation Nationale.

Cette situation est insupportable. Le service ne peut être correctement assuré, sa qualité se dégrade, la tension monte.

Nous sommes persuadés que **l'audit KPMG sur lequel vous vous êtes appuyé pour déterminer le nombre d'agents à affecter dans notre collège ne tient pas compte de la réalité du terrain.** Nous travaillons parmi les élèves et les professeurs, nous faisons partie de la communauté éducative et à ce titre, du temps doit nous être réservé pour maintenir la relation indispensable au sein de cette communauté, siéger dans les instances où nous avons toute notre place (CA, conseil de discipline). Nous avons également la possibilité de siéger dans les instances paritaires du Conseil Général. Toutes ces fonctions n'ont pas été prises en compte pour calculer le nombre d'agents nécessaires dans chaque collège et les critères retenus (surfaces et effectifs élèves) sont très discutables.

Nous travaillons constamment à flux tendu. La qualité du service rendu et notre état de santé risquent d'être gravement compromis si les effectifs agents restent en l'état.

Nous vous demandons par conséquent de reconsidérer les moyens humains nécessaires dans notre établissement. **Nous estimons que agents supplémentaires sont indispensables pour continuer à assurer un service public de qualité.**

Signez au verso !

Pétition à retourner au syndicat (coordonnées en haut de la page) qui transmettra.

